

Présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles destinée à l'information des citoyens (article L.2313-1 du CGCT)

Comptes Administratifs 2022 – CCAS AVIGNON
et budgets annexes CLIC et SAAD

Case de réception en préfecture
084-268400454-20230315-2023_24-DE
N° de télétransmission : 17/03/2023
Date de réception préfecture : 17/03/2023

Acteur majeur de la politique sociale mise en œuvre par la Ville d'Avignon, le CCAS d'Avignon intervient dans un champ d'action vaste et varié composé de missions obligatoires (analyses des besoins sociaux, instruction des demandes d'aides sociales et tenue à jour d'un fichier des bénéficiaires, domiciliation des personnes sans domicile stable) et de missions facultatives relevant de trois grandes formes : l'offre de prestations (aides financières, prestations de services à destination des seniors, des familles, animation territoriale), la gestion d'établissements concourant à l'action sociale de la collectivité (structure de la petite enfance et jeunesse) et les services à la personne (aides à domicile, portage de repas).

Le Compte Administratif est établi en fin d'exercice par le Président de l'assemblée délibérante. Il représente son bilan financier et constitue l'arrêté des comptes de la structure à la clôture de l'exercice budgétaire. Il est voté par le Conseil d'Administration, une fois établie la concordance des résultats avec le Compte de Gestion établi par le comptable public en charge du contrôle de l'exécution du budget de la collectivité.

Activités et missions 2022

Au sein des directions :

- **Direction Grandir Ensemble (GE)**
 - Le début d'année 2022 a encore été marqué par une fréquentation perturbée des structures de petite enfance, conséquence des protocoles liés aux déclarations de cas covid au sein du personnel ou des usagers accueillis ainsi que des évictions fréquentes d'enfants entraînant des répercussions importantes sur les recettes de fonctionnement.
Les difficultés de recrutement dans le secteur de la Petite Enfance ont également impacté l'activité du service durant le premier semestre.
L'activité enregistrée durant les derniers mois de l'année augure cependant une reprise encourageante dans ce secteur.
 - Le secteur du PRE a pu reprendre son action pour accompagner les enfants suivis.
 - Grâce à une subvention obtenue auprès de la CAF, la Petite Enfance a pu réaliser l'acquisition de nouveaux lits aux normes pour plusieurs EAJE.
- **Direction Inclusion Sociale (IS)**
 - Le secteur est resté fortement mobilisé en cette année 2022, pour assurer la continuité de l'accompagnement des usagers.
 - La Direction Inclusion Sociale a développé son inscription dans le dispositif de prévention des expulsions domiciliaires en réalisant plusieurs recrutements durant l'année.
- **Direction Ville amie des seniors (VAS)**
 - La Direction a pu reprendre les activités d'animation à destination des seniors ainsi qu'un fonctionnement normal au niveau des foyers restaurants qui retrouvent une fréquentation habituelle.
 - Les traditionnelles manifestations de fin d'année destinées aux seniors ont également pu être organisées (repas de Noël à la Souvine, goûter spectacle, opéra).

- **Direction Animation territoriale de proximité (ATP)**
 - Le programme d'activité et d'animation à destination des familles, des enfants et adolescents a pu reprendre sur la base d'un fonctionnement normal.
 - L'année a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle Directrice à l'Espace Pluriel au mois d'août.
- **Services supports**
 - Ils sont restés une nouvelle fois mobilisés en cette année 2022 pour assurer le fonctionnement de l'institution dans un contexte budgétaire restreint avec pour mission de trouver des marges de manœuvre au niveau des charges de fonctionnement.
 - Plusieurs projets se sont concrétisés en 2022 comme l'adhésion du CCAS à une centrale d'achat qui a permis de réaliser d'importantes économies sur les achats de fournitures, la mise en place d'un économat, la réalisation de diagnostics permettant d'identifier des pistes d'économies sur le volet bâtementaire etc...

Exécution budgétaire 2022

Au terme de l'année 2022, les résultats du compte administratif du budget principal se présentent comme suit :

➤ Section de fonctionnement

En recettes : **14 321 989.26 €**
En dépenses : **14 998 913.50 €**
Soit pour mémoire un déficit de fonctionnement pour 2022 de 676 924.24 €

➤ Section d'investissement

En recettes : **450 237.32 €**
En dépenses : **293 758.66 €**
Soit pour mémoire un excédent d'investissement pour 2022 de 156 478.66 €, avec des restes à réaliser en dépenses de 80 419.14 €.

Le compte administratif du budget principal, toutes sections confondues s'élève à :

En recettes : 14 772 226.58 €
En dépenses : 15 292 672.16 €

Soit un déficit global de -520 445.58 €

➤ La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **14 321 989.26 €**.

Elles se répartissent de la façon suivante :

Chapitre 70 : produits de service..... 1 742 131.09 €
Chapitre 74 : dotations, subventions, participations 11 337 294.03 €
Chapitre 75 : autres produits de gestion courante 133 078.63 €
Chapitre 77 : produits exceptionnels 898143.58 €

Chapitre 013 : atténuation de charges	210 118,32 €
Chapitre 042 : opérations ordre transferts entre sections	1 223,41 €
Total recettes de fonctionnement	14 321 989,26 €

Les recettes liées aux participations des usagers sont en diminution de 11.59 % soit 128k € par rapport à 2021 en raison d'importantes baisses de recettes enregistrées sur les prestations de services à destination des seniors (-53k€ sur le portage de repas ; -17k€ sur les aides à domicile). Les prestations de services à destination de la petite enfance enregistrent également un résultat inférieur à 2021 (-37k€) en raison des difficultés ayant touché ce service durant l'année notamment en termes de recrutement.

Les recettes provenant des financeurs externes (CAF, Etat, Département, Caisse de Retraite) n'ont pas été enregistrées non plus au niveau attendu. Cette diminution est compensée par l'enregistrement d'une subvention exceptionnelle de 800k€ de la Ville d'Avignon à son CCAS visant à amortir les effets de la crise sanitaire ainsi que l'inflation.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 14 998 913.50 €.

Chapitre 011 : charges à caractère général	2 022 968,21€
Chapitre 012 : charges de personnels et frais assimilés	12 398 792,51 €
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante	147 283,24 €
Chapitre 66 : charges financières.....	27 248,67 €
Chapitre 67 : charges exceptionnelles	11 666,58 €
Chapitre 68 : dotations aux amortissements et provisions.....	10 000 €
Chapitre 042 : opérations d'ordre.....	380 954,29 €
Total dépenses de fonctionnement	14 998 913,50 €

On constate, malgré le contexte inflationniste ayant impacté l'année 2022, une diminution de 0.13% des dépenses globales de fonctionnement de l'exercice 2022, témoignant de l'important effort réalisé par le CCAS pour contenir ses charges de fonctionnement dans le contexte financier dégradé qu'il connaît depuis la crise sanitaire.

Les dépenses relatives aux charges de gestion courante se maintiennent au même niveau qu'en 2021 malgré l'augmentation du coût de l'énergie et les diverses revalorisations enregistrées sur la totalité des contrats de gestion courante.

Les frais de personnel se maintiennent également au même niveau qu'en 2021 malgré les diverses revalorisations réglementaires enregistrées en 2022 (revalorisation des auxiliaires du puériculture, point d'indice, smic ...) en raison d'une baisse de l'effectif global du CCAS (non-remplacement d'agents ayant quitté le CCAS durant l'année, gel de certains recrutements, non-remplacement d'agents contractuels).

➤ La section d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 450 237.32 € et se ventilent de la façon suivante :

Chapitre 10 : dotations	51 360,81€
Chapitre 040 : amortissements	380 954,29 €
Chapitre 13 : subventions d'investissement.....	10 733,22 €
Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées.....	5 529,00 €
Chapitre 27 : autres immobilisations financières.....	1 660,00 €

Total recettes d'investissement 450 237,32 €

Le montant global des recettes d'investissement provient essentiellement de l'autofinancement lié à l'amortissement des biens mobiliers.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 293 758.66 € et se décomposent de la manière suivante :

Chapitre 16 : remboursement emprunts et dettes	118 609.80 €
Chapitre 20 : immobilisations incorporelles	65 357.16 €
Chapitre 21 : immobilisations corporelles	108 568.29 €
Chapitre 040 : opérations d'ordre.....	1 223.41 €
<hr/>	
Total dépenses d'investissement	293 758.66 €

Les dépenses d'investissement 2022 ont été principalement consacrées au réaménagement du rez-de-chaussée de l'îlot Saint Jean ainsi qu'à divers investissements informatiques.

Endettement

La dette du CCAS est constituée en 2022 de 4 emprunts sans intérêts :

- CARSAT, 37 113€, dernière échéance en 2026
- CAF 84, 3 199€, dernière échéance en 2026
- CARSAT, 367 476€, dernière échéance en 2044
- CAF 84, 4 900 €, dernière échéance en 2032

Et d'un emprunt traditionnel au taux fixe de 1,14%:

- CREDIT AGRICOLE PROVENCE ALPES, 2 538 000€, dernière échéance en 2044

L'encours global de dette au 31/12/2022 s'élève à 2 524 091€. L'annuité de la dette représente 118.6k€ soit environ 40% du budget annuel d'investissement jusqu'en 2027 où elle se stabilisera à 114k€ pour les 20 années qui suivront, hors nouvelle souscription.

Le taux d'endettement du CCAS (dette/recettes de fonctionnement) s'établit en 2022 à 18%.

Le ratio de désendettement est < 0.

Niveau de l'épargne (2022)

Epargne brute (*recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement, après neutralisation des flux croisés entre budget principal et budgets annexes*) : - 399k €

Epargne de gestion (*recettes réelles de fonctionnement – (dépenses réelles de fonctionnement, après neutralisation des flux croisés entre budget principal et budgets annexes – intérêts de la dette)*) : - 372k €

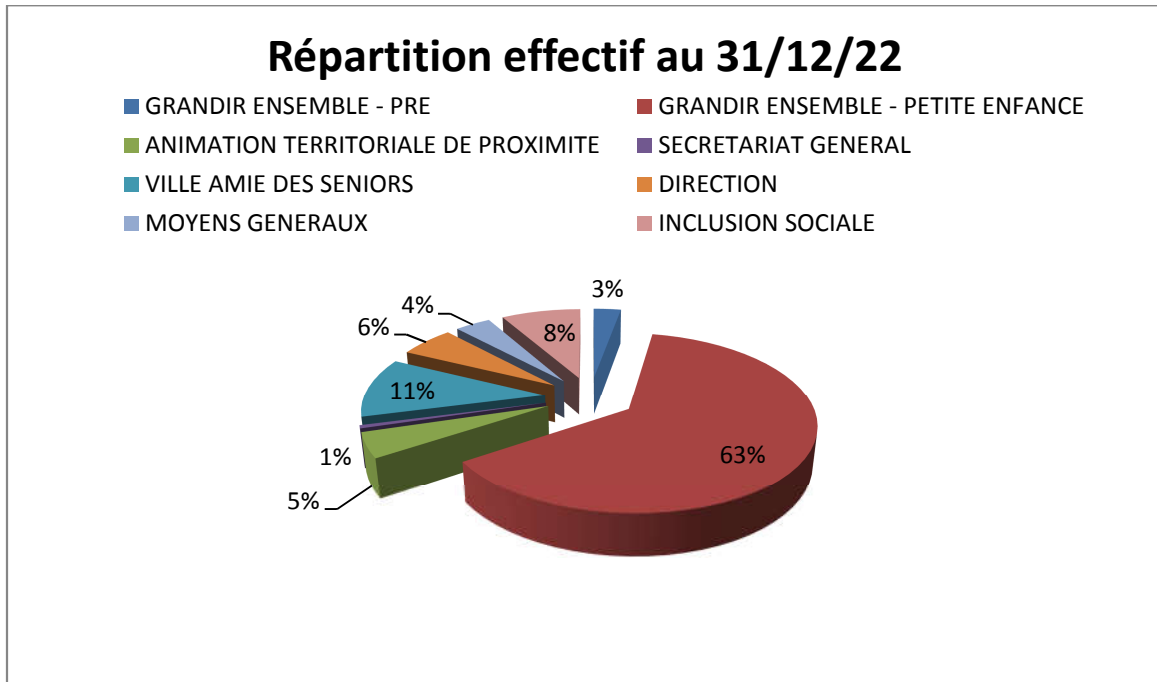
Epargne nette (*épargne brute – remboursement de la dette en capital*) : - 517.6k €

Effectif du CCAS

Il convient de rappeler que les dépenses de personnel représentaient jusqu'à présent entre 84 et 87% des dépenses réelles de fonctionnement Aussi, la maîtrise des charges salariales

a toujours été un objectif fort pour le CCAS, qu'il s'agit de concilier avec les spécificités de ses missions et notamment les réglementations obligatoires en matière de taux d'encadrement dans les structures de petite enfance.

La répartition des effectifs par mission permet d'appréhender le poids des différentes missions : 66% pour la direction Grandir Ensemble, 11% pour Ville Amie des Seniors (SAAD Inclus), 11% pour les services supports, 8% pour Inclusion Sociale, 5% pour l'Animation Territoriale de Proximité.



Parmi les titulaires, 64% des effectifs du CCAS est en catégorie C, contre 19% en catégorie B et 17% en catégorie A. 38% des effectifs des agents contractuels sont en catégorie C, il y a également 18% d'assistantes maternelles. Le reste des agents contractuels sont répartis sur les catégories B et A.

Situation de clôture 2022 du budget principal

	Résultat de clôture 2021	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	85 305.80 €		156 478.66 €	241 784.46 €
Fonctionnement	579 678.86 €	9742.81€	-676 924.24 €	- 106 988.19 €
Total	664 984.66 €	9742.81€	- 520 445.58 €	134 796.27 €

Résultat cumulé de clôture 2022 concernant le budget principal : **134 796.27 €**

Les budgets annexes :

Au terme de l'année 2022, les résultats du compte administratif du budget annexe CLIC GRAND-AVIGNON se présentent comme suit :

➤ **Section de fonctionnement**

En recettes 37 945.00 €
 En dépenses 53 059.22 €

Soit un résultat de fonctionnement 2022 déficitaire de – 15 114.22 €.

➤ **Section d'investissement**

En recettes 614.81 €
 En dépenses..... 0.00 €

Soit un résultat d'investissement 2022 excédentaire de 614.81 €.

SITUATION DE CLOTURE 2022

	Résultat clôture 2021	Résultat 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	2 497.89	614.81	3 112.70
Fonctionnement	67 391.82	-15 114.22	52 277.60
Total	69 889.71	-14 499.41	55 390.30

Les résultats 2022 du budget annexe du SAAD, qui retrace les activités de portage des repas, télé-assistance et aide à domicile s'établissent ainsi :

➤ **Section de fonctionnement**

En recettes 666 176.82 €
 En dépenses 666 176.82 €

Soit un résultat de fonctionnement 2022 équilibré.

Il faut noter que ce résultat équilibré est la conséquence du versement d'une subvention d'équilibre du budget principal de 134 795.29 €. Celle-ci représente le montant de l'aide de la collectivité en faveur des bénéficiaires des services d'aide à domicile.

➤ **Section d'investissement**

En recettes 0.00 €
 En dépenses..... 0.00 €

Le compte administratif du budget annexe du SAAD du CCAS AVIGNON, toutes sections confondues, s'élève à :

En recettes 666 176.82 €
En dépenses 666 176.82 €

En conclusion, l'exercice 2022 du budget annexe SAAD, s'établit comme suit.

SITUATION DE CLOTURE 2022

	Résultat clôture 2021	Résultat 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00